



AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

Est, par les présentes, donné par le soussigné(e) : Louise Côté
Secrétaire-Trésorier-e de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham, que les membres du conseil,
lors d'une session ordinaire qui sera tenu **lundi le 5 juillet 2021 à 19h30**
au 25, rue de L'Église à Notre-Dame-de-Ham STATUERONT sur la demande de dérogation
mineure suivante :

Nature et effets de la demande :

Lors de l'agrandissement de la résidence, la marge de recul était de 7.5 mètres mais lors de la
construction, le propriétaire a construit à une distance de 7.39 mètres. Une dérogation
permettrait de régulariser la situation.

Cette demande est localisée comme suit :

No. Civique: **45, rue des Pins**

No(s) de lot(s)

Toute personne ou organisme intéressés pourront se faire entendre par le conseil relativement
à cette demande de dérogation.

Fait et donné à : Notre-Dame-de-Ham ce 17e jour du mois de juin 2021

SIGNÉ :

Secrétaire-Trésorier ou Greffier

(Cet avis est publié au moins 15 jours avant la tenue de la session)